



District du Calvados de Football

Règlement des Challenges Foot U13

Article 1 – Titre

Challenge U13

Cette compétition est réservée uniquement aux licencié(e)s U12, U13 filles et garçons, à trois U11 filles ou garçons ainsi qu'un nombre illimité de U14 filles.

Aucune dérogation ne sera accordée aux clubs.

Article 2 – Inscriptions

Les inscriptions sont gratuites et automatiques.

Les ententes sont autorisées et doivent être déclarées puis validées en début de saison par le Comité de Direction de District ou de Ligue.

La mixité est autorisée pour les filles (y compris U14F) dans les équipes U13 Garçons.

Il est autorisé de surclasser 3 Joueurs ou Joueuses U11 (Art 168 des Règlements Généraux de la F.F.F.).

Article 3 - Qualification et feuille de match

Chaque joueur participant au Challenge U13 doit être qualifié aux plus tard le 31 janvier 2027 dans son club. Les joueurs(ses) ne peuvent participer à l'épreuve que pour un seul club ou entente.

Les équipes devront être munies de toutes leurs licences (joueurs et encadrements). Chaque club a la possibilité de faire jouer au maximum 4 joueurs ou joueuses mutés par équipe, dont 1 hors période (Art 160 DES R.G de la F.F.F). Les équipes ne respectant pas ces critères ne pourront pas être qualifiées pour la prochaine phase finale départementale.

Une feuille de match devra être remplie et une vérification des licences devra être effectuée avant chaque rencontre.

Les joueurs ayant participé à plus de 5 matchs en équipe supérieure ne pourront participer avec leur équipe inférieure si qualification.

La F.A.L s'applique en challenge et la feuille de jonglerie du 1^{er} tour doit être déposée sur le F.A.L.

Article 4 - Système de l'épreuve

Les équipes sont réparties dans les différents challenges en fonction de leur engagement en championnat.

Il y a 4 challenges : Guérin/Pitch, Claude HOUOT, Départemental et Michèle Perron.

Article 5 - Déroulement des Challenges

Les challenges se jouent en 4 tours en formule échiquier. Les matchs opposent les équipes du même groupe par rapport au classement.

Ces tours seront organisés en plateaux de 4 équipes.

Premier match : A vs B C vs D

Deuxième match : vainqueur (A vs B) vs vainqueur (C vs D) et perdant (A vs B) vs perdant (C vs D)

5 Tirs au but avant chaque match, en cas d'égalité, le vainqueur des T à B est désigné vainqueur.

Le temps de jeu de chaque match est de 35 minutes, selon les règlements de la FFF du foot à 8 pour la catégorie U13.

La jonglerie est obligatoire lors du 1^{er} tour (50 pieds forts et 30 têtes pour le challenge Guérin/Pitch), (30 pieds forts et 15 têtes pour les autres challenges). Elle permet de départager 2 équipes ex-aequo au classement final.

Le décompte des points est le suivant :

- 3 points pour la victoire
- 1 point pour le nul
- 0 point pour la défaite
- -1 point pour le forfait
- +1 point / match gagné aux tirs au but.

Article 6 – Qualification

A l'issue des 4 tours des Challenges, un classement sera établi par challenge pour désigner les équipes qualifiées, en cas d'égalité de points entre équipes, le départage se fera par rapport aux résultats de jonglerie de ces équipes :

- Challenge Pitch : les 16 meilleures équipes seront qualifiées pour la finale départementale U13 Pitch. Les 3 meilleures équipes seront qualifiées pour la finale régionale.
- Challenge Claude HOUOT, Départemental et « 4 » : les 12 meilleures équipes par challenge seront qualifiées pour le tour final.

Lors de ce tour final, les 12 équipes seront réparties en 3 groupes de 4 équipes. Les 2 meilleures par groupe seront qualifiées pour une finale à 6 équipes en formule championnat.